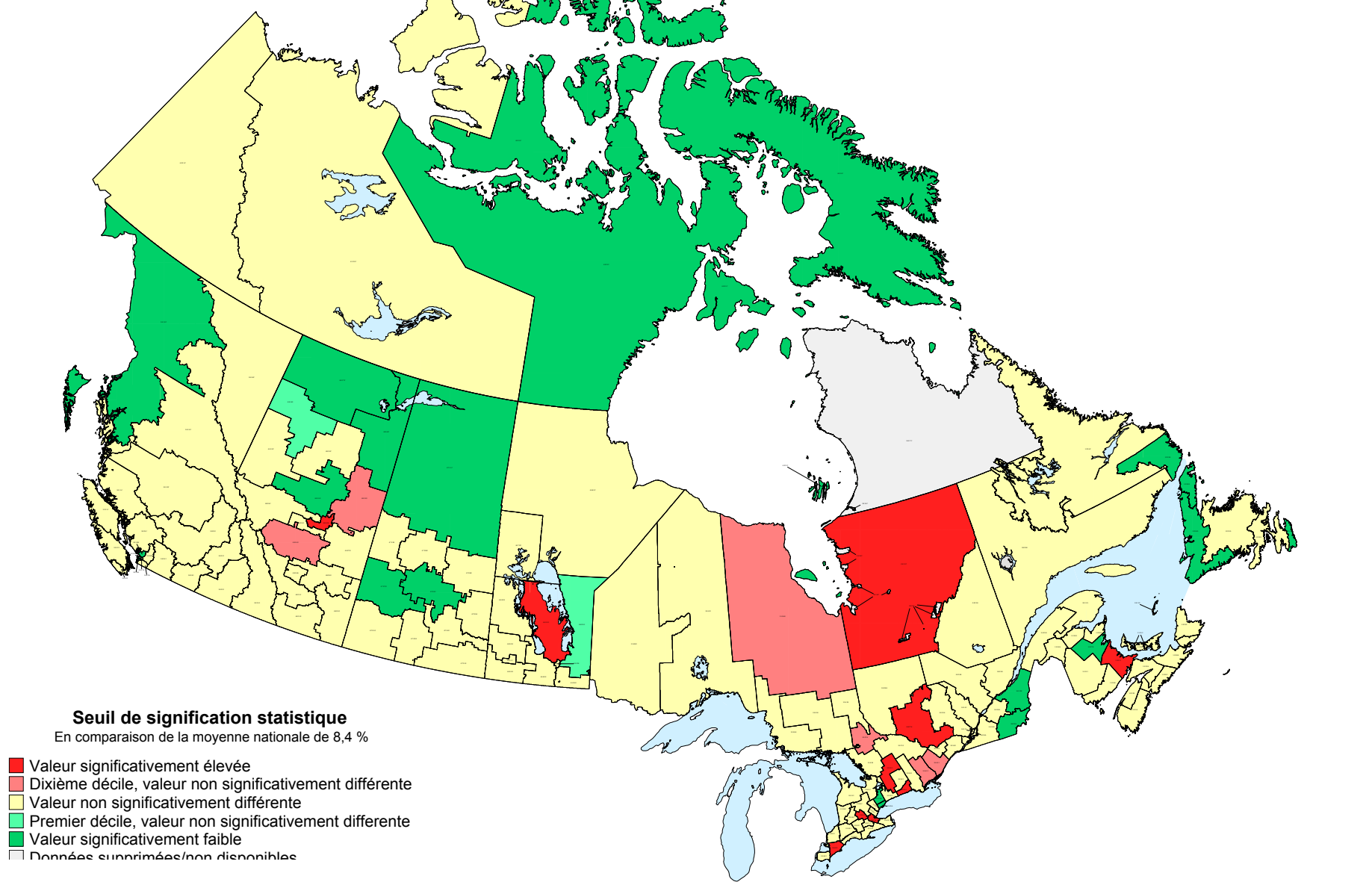


Asthme Par région socio-sanitaire 2000/01

Proportion de la population âgée de 12 ans et plus
faisant de l'asthme



À propos des cartes

Régions socio-sanitaires

Les gouvernements provinciaux définissent les régions socio-sanitaires comme étant les secteurs de responsabilité des conseils régionaux de santé (c.-à-d. établis par la loi) ou des régions qui intéressent les autorités en matière de santé.

Afin de comparer des régions dont les caractéristiques socioéconomiques sont similaires, les régions socio-sanitaires ont été agrégées en « groupes de régions homologues » au moyen d'une méthode statistique. On a créé ainsi 10 groupes de régions homologues comptant de 5 à 34 régions socio-sanitaires pouvant être situées dans des provinces différentes.

Un code à 4 chiffres a été attribué à chaque région socio-sanitaire, lequel peut être visualisé en activant la fonction « Zoom » dans Adobe Acrobat®. Un code à une lettre allant de A à J a été attribué à chaque groupe de régions homologues. Pour cette série de cartes, le code alphabétique du groupe de régions homologues a été ajouté au code de la région socio-sanitaire. Pour plus de renseignements sur les régions socio-sanitaires et les groupes de régions homologues, consulter « À propos des indicateurs de la santé » dans le présent produit.

Niveau de signification

Afin de déterminer si les données sont significativement supérieures ou inférieures à la moyenne nationale ou si elles ne sont pas significativement différentes de celle-ci, on a vérifié la signification statistique au niveau de confiance de 95 %. Dans certaines régions socio-sanitaires, la valeur numérique des données est soit plus élevée ou moins élevée que la moyenne nationale, sans toutefois qu'elle n'en diffère sur le plan statistique compte tenu de la forte variabilité. C'est ce qu'on appelle le « *premier (ou le dixième) décile, non significatif* ». Cela signifie qu'en soi, les valeurs des indicateurs dans ces régions socio-sanitaires sont suffisamment faibles (ou suffisamment élevées, dans le cas du 10^e décile) pour que l'on classe la région socio-sanitaire parmi les 10 % de régions affichant les résultats les plus bas (ou les plus élevés, dans le cas du 10^e décile), en dépit de la forte variabilité de ces valeurs qui ne les rend guère statistiquement différentes de la moyenne nationale.

Pour d'autres renseignements sur les sources de données et sur les limites, consulter la section *Qualité des données, concepts et méthodologie* ainsi que les notes au bas des tableaux.